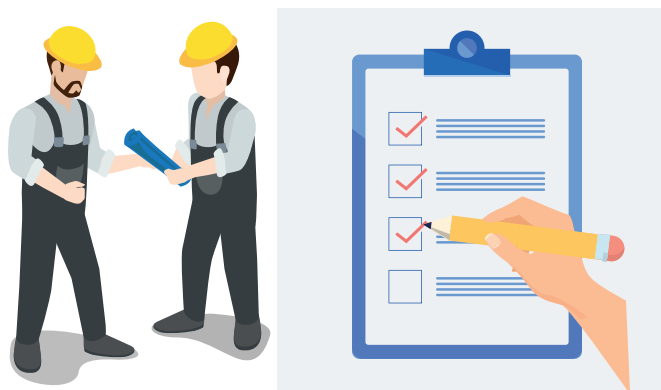


4. Le dossier de récolement

Remise du dossier de récolement avec l'attestation de conformité



Le dossier de récolement (remis au format papier ou/et électronique) rassemble tous les documents techniques et administratifs concernant les câblages de communication de l'immeuble. Il est fourni en trois exemplaires par l'installateur, un pour le Maître d'Ouvrage (pour transmission au gestionnaire à la fin du chantier), un pour l'organisme en charge de la vérification, un qui sera déposé au niveau du point de livraison (par exemple au PR).

Il comprend notamment :

- Le dossier d'ingénierie établi par le Maître d'œuvre, le bureau d'étude du maître d'ouvrage ;
- Les plans de bâtiment, du lotissement, de la zone artisanale où figurent les numéros de logements et locaux professionnels ;
- Les plans de la construction où figurent les renseignements nécessaires à l'identification des matériels (plan de masse) ;
- Les diagrammes des câblages et des infrastructures mobilisables installées lors de l'aménagement, partagés avec le futur Opérateur d'Infrastructures ;
- Le code couleur des types de câbles utilisés ;
- Les fiches de concordance ou correspondance avec la règle de repérage utilisée ;
- Le procès-verbal de recette et les mesures (s'il a été prévu au cahier des charges) faites par l'installateur

- Les résultats des mesures de contrôle ;
- Le certificat d'autocontrôle (ou l'attestation de conformité) visé par l'organisme de vérification.

Les résultats des mesures sont présentés sous forme numérique, incluant une copie du logiciel de lecture.

Le dossier de récolement pour un campus privé, au-delà des documents déjà énoncés, comprend notamment :

- Le cahier des charges établi par le bureau d'étude du Maître d'Ouvrage ;
- Les plans de la construction où figurent les renseignements nécessaires à l'identification des matériels (plan de masse) ;
- Les diagrammes des câblages et des infrastructures mobilisables installées lors de l'aménagement,

Le dossier de récolement rassemblant tous les documents techniques et administratifs concernant les câblages de communication de l'immeuble, du lotissement ou de la zone artisanale devra intégrer les informations relatives aux installations mises en place pour la collecte des « services dits à l'immeuble » (colonne de service) raccordés sur la BLOM (s'ils existent).

Ces documents doivent être établis sur la base de la charte graphique ci-après.

Exemple d'une charte type pour quelques éléments constituant le dossier de récolement

Charte graphique des réseaux de communications électroniques optiques		
Les câbles de branchement	Identification des escaliers	Identification des niveaux
1 fibre optique 2 fibres optiques 4 fibres optiques		
Les câbles de colonne de communication		
Câble 8 fibres Câble 12 fibres Câble 18 fibres Câble 24 fibres Câble 36 fibres Câble 48 fibres 4 Câble 72 fibres Modulo 4 6 Câble 72 fibres Modulo 6 Câble 96 fibres Câble 144 fibres	Les câbles de colonne de communication sont identifiés en numérique, par ordre croissant du plus proche du PR au plus éloigné. Les PBO en partant du plus bas de l'immeuble ou cage d'escalier au plus haut	
Les points de branchement optiques (P.B.o)		
PBO 4 fibres (1 Lgt 4 Fo ou 4 Lgts 1Fo) PBO 8 fibres (2 Lgts 4 Fo ou 8 Lgts 1Fo) PBO 16 fibres (4 Lgts 4 Fo) PBO 32 fibres (8 Lgts 4 Fo)	Identification des portes Identification du logement collectif Bâtiment B - Esc C - 4° Niveau - porte D B-C-04-D Identification du logement individuel en lotissement N° câble - Lettre PB - Rang - N° d'ordre 1-B-4-5 Les PBO sont identifiés par une lettre et un chiffre. La lettre précise sa position sur le câble ex : A pour le PBo le plus proche du PM ou PR. Le chiffre rappelle le n° du câble sur lequel il est connecté. ex : le PBo identifié D3 sera le 4° PBo installé sur le câble n°3.	
Le coffret de mutualisation du lotissement (PM)		
PM Préciser si format 19''		
Le point de raccordement du lotissement (PR)		
PR Préciser si format 19''		
Le point de démarcation optique		
Préciser le nombre de brins		
Divers		
8 Fibres en attente non raccordées sur la colonne		
Cheminements		
Pied de gaine technique des réseaux de communication Chemin de câble métallique 125/30 Protection coupe feu Coffret de branchement privatif encastré (PRp) Regard de tirage 50x50 Cheminement sous conduits ou fourreaux Chambre de tirage L1T Chambre de tirage L2T Borne pour PBO Coffret extérieur réseaux de communication		

FICHE TECHNIQUE DU RÉSEAU OPTIQUE INDIVIDUEL

SITUATION DE LA PARCELLE

Nom du propriétaire :

Adresse :

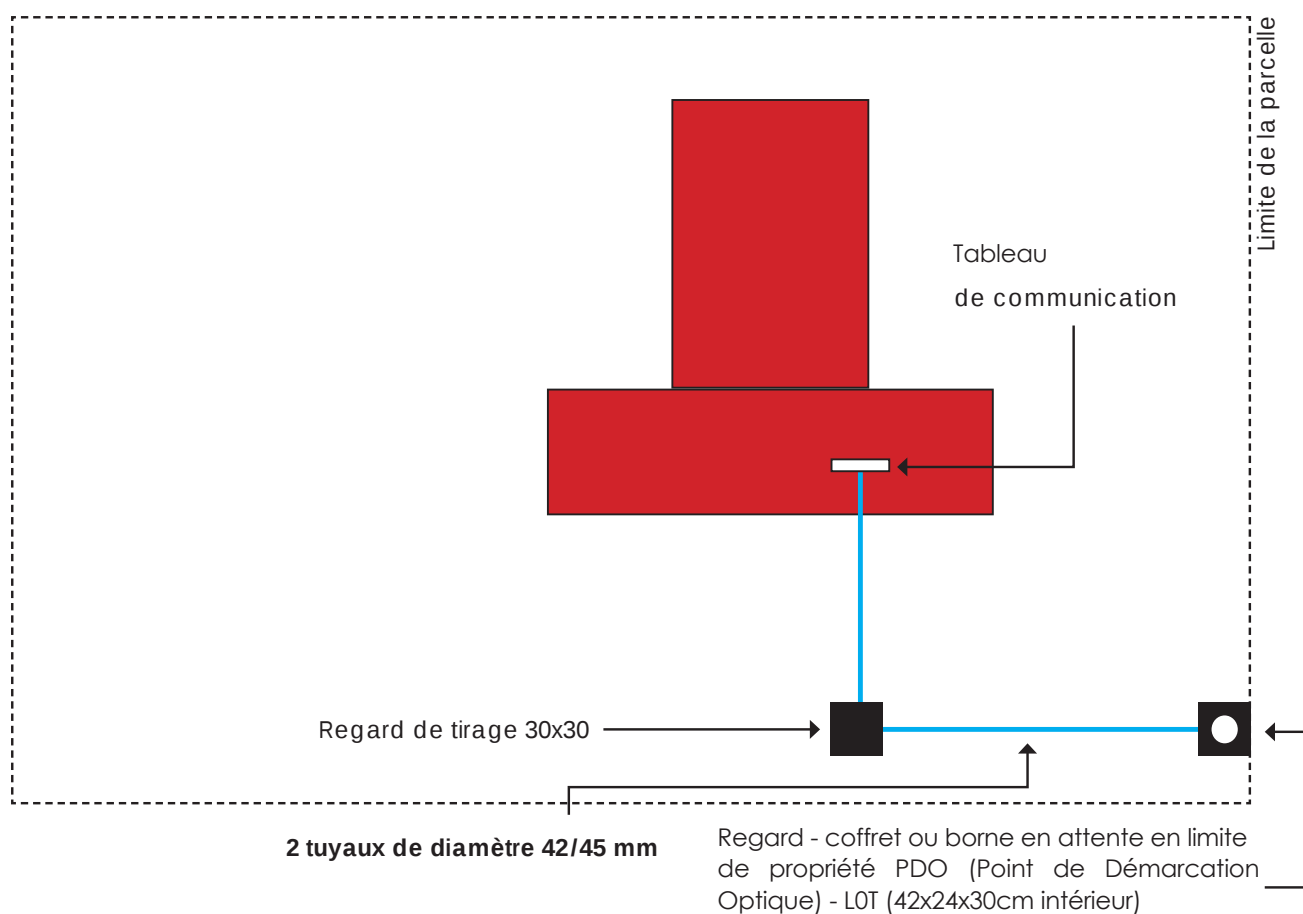
Commune/CP :

Voie :

N° Parcelle (cadastre) :

Identification (lotissement) :

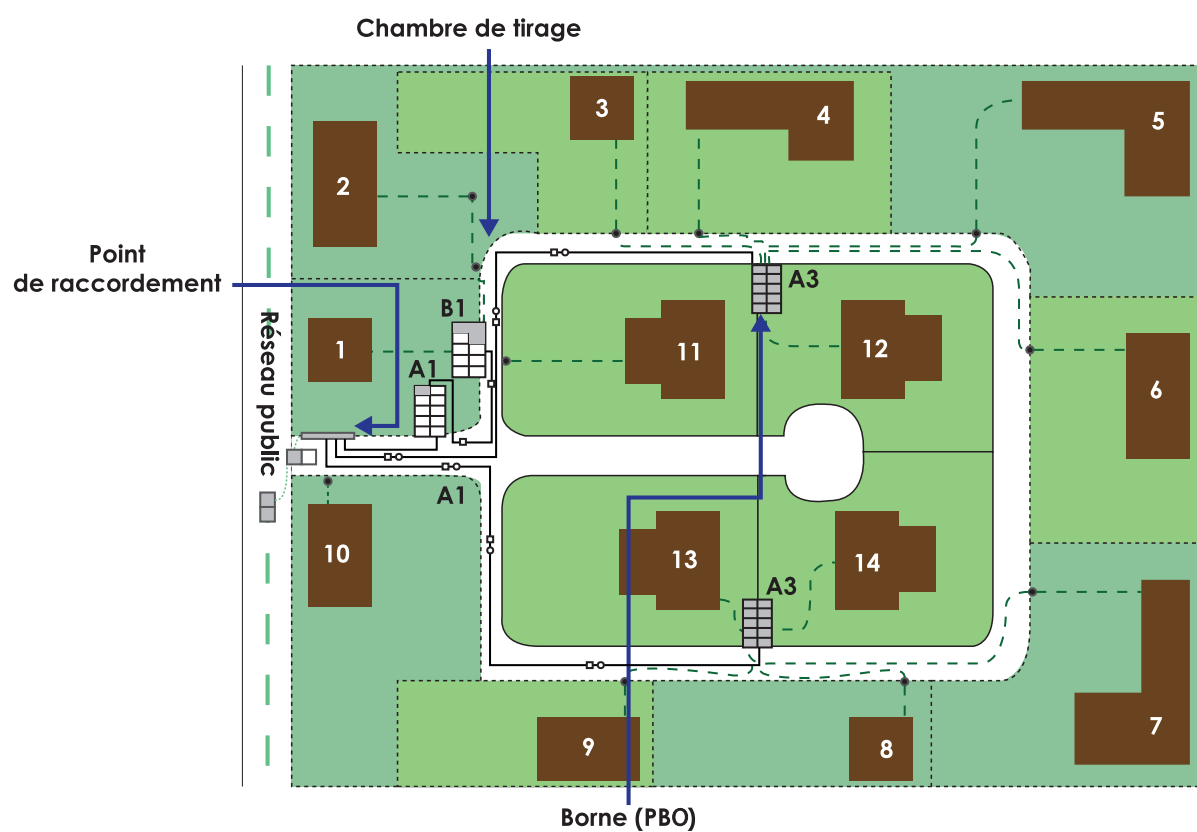
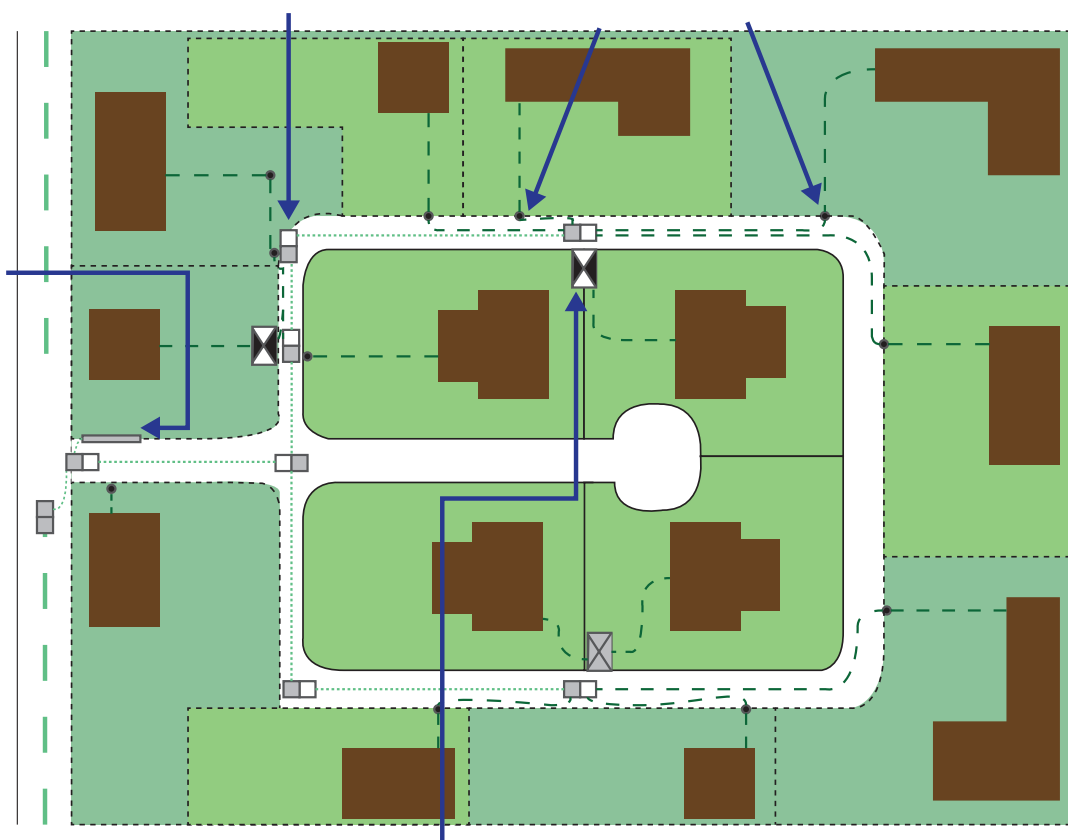
PLAN DES CHEMINEMENTS



VALIDATION DU LIEN OPTIQUE

Présence d'une fibre optique monomode (ITU-T G657 A2)	Oui/Non
Nombre de brin de cette fibre	1/2/4
Présence d'un DTlo au Tableau de communication	Oui/Non
Présence de connecteur au DTlo (SC/APC)	Oui/Non
Présence de connecteur au PR (SC/APC)	Oui/Non
Contrôle niveau 1 (crayon optique)	Oui/Non
Contrôle niveau 2 (Mesure)	db
Longueur de câble dans la propriété	ml
Longueur de câble en attente au PR	ml
Matérialisation du PR	Borne/coffret/regard

Plan de VRD (cheminement pour les campus privés)



LES PREREQUIS A LA RECEPTION

LONGUEUR de CABLE en GC (Génie Civil)

